



L'alimentation durable, créatrice de valeur au long de la chaîne des acteurs

Au moment où la nouvelle loi sur l'alimentation est en discussion au parlement, l'ADEME dévoile une étude afin d'éclairer les effets sociaux et économiques d'une évolution du système alimentaire vers des pratiques et des approvisionnements plus durables. L'étude évalue les effets bénéfiques de cinq démarches durables (l'agriculture biologique, les AOP (Appellation d'Origine Protégée), le commerce équitable, les circuits courts de proximité et les Projets Alimentaires Territoriaux) et formule des recommandations pour les différents acteurs afin de mettre en place des actions en faveur de l'alimentation durable.

Un système alimentaire qui atteint ses limites en termes de durabilité

Le système alimentaire français a beaucoup évolué depuis l'après-guerre : **les achats se font à 72% en grande distribution** (Source Insee), le recours aux produits transformés a augmenté et les repas hors foyers privilégient de plus en plus la rapidité et le fonctionnel. Les acteurs économiques se sont **adaptés à ces nouvelles pratiques** (massification et transformation croissante des produits, internationalisation des approvisionnements.). La **production agricole s'est également industrialisée et intensifiée**, avec des volumes qui ont doublé en 50 ans et un nombre d'exploitations qui a été divisé par 3 depuis les années 1970.

La répartition de la valeur sur la chaîne alimentaire a évolué en fonction de ces facteurs, et **les marges se sont déplacées vers l'aval de la chaîne** (distributeurs et industriels). **En amont, les prix et la valeur ajoutée agricoles diminuent depuis 20 ans. Les agriculteurs ont de moins en moins de marges de manœuvre** pour faire face à l'instabilité croissante des cours agricoles et aux impacts du changement climatique.

Ces évolutions questionnent de plus en plus la **durabilité du système alimentaire français**, en termes d'emploi et de revenus (précarité des emplois de service, revenu des agriculteurs dépendant des subventions, fragilisation de l'équilibre économique des exploitations agricoles...) mais aussi de santé et d'environnement. Le système français génère ainsi par ses impacts sociétaux **des coûts « indirects ou induits »** qui n'apparaissent pas dans les prix. Par exemple, l'impact de l'agriculture sur la pollution de l'eau en France représente un coût estimé entre 0.9 et 1,5 milliard d'euros par an (source CGDD 2011).

Des démarches durables performantes, et des facteurs de réussite à soutenir

L'ADEME a analysé **5 démarches d'alimentation durable** : l'agriculture biologique, les AOP, le commerce équitable, les circuits courts de proximité et les Projets Alimentaires Territoriaux. L'étude montre que **tous ces systèmes sont en croissance** : par exemple, le chiffre d'affaire du bio a été multiplié par 3,5 en 10 ans et les ventes de fromages AOP sont en croissance de 2 à 3% par an.

Les consommateurs sont de plus en plus en demande d'une alimentation plus durable et une partie d'entre eux consent à payer un prix plus élevé. De plus, avec ces démarches de durabilité, **les agriculteurs**

atteignent une performance économique au moins égale voire supérieure à celle atteinte dans l'agriculture conventionnelle. Pour autant, du fait de taux de TVA et de marge identiques entre produits « durables » et moins « durables » opérés par les acteurs successifs de la chaîne de valeur, **le surcoût à la vente est amplifié par rapport au surcoûts réels de production**, de transformation et de distribution.

Engager tous les acteurs dans les démarches d'alimentation durable

L'ADEME formule dans l'étude des recommandations pour engager tous les acteurs de la chaîne alimentaire dans les démarches d'alimentation durable :

- **Pour les acteurs des filières agro-alimentaires** (agriculteurs, industriels, distributeurs...), il faut saisir l'opportunité de **ce marché en croissance** qui répond aux **attentes du consommateur** et permet de diminuer son empreinte environnementale. Cela passe notamment par la prise en compte de **critères de durabilité** dans les cahiers des charges (démarche d'écoconception qui peut être accompagnée par l'ADEME) ou par la **garantie de transparence** sur l'ensemble de la chaîne de production.

Mettre en place une démarche d'écoconception sur des produits alimentaires, c'est possible !

L'ADEME propose en 2018 à 30 entreprises un accompagnement dans un diagnostic préalable à une démarche d'écoconception de produits alimentaires.

[Plus d'informations](#)

- **Pour les pouvoirs publics**, il est souhaitable **d'orienter les régulations** pour favoriser les productions durables et améliorer la répartition de la valeur ajoutée. Cela implique la mise en place de **cadres juridiques** pour les négociations commerciales notamment, de dispositifs de soutien **des entreprises** dans l'investissement et l'innovation ou la **formation des citoyens** aux enjeux de l'alimentation durable dès le plus jeune âge.
- **Les territoires** sont au cœur de l'alimentation durable. Pour eux, le développement de **l'autonomie alimentaire** et la **valorisation des terroirs** sont une opportunité économique. En mettant en place un **projet alimentaire territorial**, ils peuvent instaurer une gouvernance territoriale autour de l'alimentation durable et mutualiser les initiatives.
- **Les consommateurs** ont également un rôle clé. Ils peuvent par exemple exiger la **transparence** vis-à-vis des acteurs de la chaîne et aborder le critère « prix » à l'échelle de leur consommation globale : le surcoût de produits plus durables peut être atténué ou compensé par l'évolution du panier de courses, du régime alimentaire et par la réduction du gaspillage alimentaire.

Pour aller plus loin :

- [Synthèse et Rapports de l'étude « Analyse des enjeux économiques et sociaux d'une alimentation plus durable »](#)
- Pour les professionnels : [Clés pour agir « Alimentation et environnement »](#) / [« Agriculture en transition, les filières en actions »](#) / [« Pour une restauration événementielle durable »](#)
- [Guide grand public : « Manger mieux, gaspiller moins »](#)
- [Dossier de presse ADEME « Alimentation durable »](#) à l'occasion des [Etats Généraux de l'Alimentation](#)

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr [@ademe](https://twitter.com/ademe)